



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

### Allocation aux adultes handicapés

Question écrite n° 45792

#### Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la contribution de l'Etat au financement de l'allocation aux adultes handicapés. Il serait souhaitable d'envisager une amélioration substantielle de l'AAH, prestation qui conditionne le niveau de vie de plusieurs centaines de milliers de personnes handicapées et qui ne dépasse pas 54 % du SMIC brut depuis de nombreuses années. En effet, une revalorisation de l'AAH visant à garantir le simple maintien du pouvoir d'achat des allocataires ne serait pas acceptable pour des personnes dont le niveau de ressources est déjà notoirement insuffisant. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis sur ce sujet.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jacquat Denis](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 45792

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 décembre 1996, page 6261